

## **Crefovi est intervenu durant le Cosmetics compliance summit 2013 à Londres**

by admin\_Crefovi - Tuesday, October 15, 2013

<https://crefovi.fr/webcasts-podcasts/2013-cosmetics-compliance-summit/>

**Le nouveau règlement communautaire sur les cosmétiques est entré en vigueur le 11 juillet 2013. Beaucoup, dans l'industrie de la cosmétique, sont toujours incertains vis-à-vis du contenu du règlement, qui va engendrer des contrôles plus stricts et plus d'informations sur les produits. Ce sujet a été débattu durant le Cosmetics compliance summit, à Londres, le 15 octobre 2013.**

Le sommet Cosmetic compliance summit fut le premier séminaire européen de deux jours dédié, dans sa totalité, au règlement européen sur la cosmétique et ses implications, donnant aux détenteurs de marques, designers et formulateurs de cosmétiques, ainsi qu'aux entreprises fabriquant des cosmétiques, une chance de se retrouver pour discuter, de partager les meilleures pratiques, et de discuter des obstacles ainsi que de dépasser l'un des challenges les plus importants auxquels l'industrie de la cosmétique est confronté aujourd'hui.

Les professionnels clé de l'industrie de la cosmétique se sont rencontré à Londres pour discuter des problématiques afférentes, au Cosmetic compliance summit, le 15 et 16 octobre 2013.

[Annabelle Gauberti](#), associée fondatrice de Crefovi, [une experte en droit du luxe](#), a présenté, mercredi 16 octobre, les aspects juridiques du règlement européen sur les produits cosmétiques, ainsi que les façons de se conformer aux exigences de ce règlement européen.

Vous pouvez voir sa présentation ici:

[YouTube Video](#)

Alors qu'il y a beaucoup d'informations dans l'industrie en relation avec le règlement sur les produits cosmétiques, du point de vue d'un fabricant et en ce qui concerne la sécurité, il y a beaucoup moins d'informations concernant les implications juridiques qui découlent de l'entrée en vigueur de ce règlement. Ecoutez ce qu'un expert juridique a à dire sur les points clés sur lesquels vous devez vous focaliser, d'un point de vue juridique, dans ce webcast enregistré durant le Cosmetics compliance summit à Londres, le 15 octobre 2013.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur les implications, ainsi que les points positifs et négatifs, du nouveau [règlement sur les produits cosmétiques](#).

**Votre nom (obligatoire)**

**Votre email (obligatoire)**

**Sujet**

**Votre message**

---

PDF généré par Crefovi